

DEMOGRAPHIE - ETAT de la POPULATION

La population du Sénégal était évaluée jadis par des moyens administratifs qui ne pouvaient que donner une idée assez vague de la réalité. En effet à cause de la réticence des gens à se faire recenser par crainte des impôts le chiffre de la population annoncé était inférieur à la réalité.

De plus, ces recensements étaient faits à des dates très différentes et l'état civil étant, en beaucoup d'endroits, inexistant, il était impossible de mesurer l'évolution de la population donc d'en avoir, à un moment déterminé une idée précise.

Par la suite la CINAM avait procédé au recensement de quelques villages et avait relevé l'estimation.

Au cours des années 1960 et 1961, dans le cadre des opérations mondiales de recensement, le Sénégal a fait l'objet d'une enquête démographique par sondage, la première de son histoire.

Les principales données démographiques telles qu'elles ressortent de cette enquête présentent donc un incontestable intérêt.

Les chiffres publiés ici sont provisoires et résultent d'un dépouillement manuel rapide; seule une exploitation mécanographique ultérieure pourra donner des renseignements complets.

Ces chiffres pourront néanmoins donner une idée assez précise de la population du Sénégal par région et par ville.

I - ENSEMBLE de la POPULATION

La population considérée dans les tableaux ci-après est la population résidente ou population de droit c'est-à-dire les résidents présents et absents, la population de passage n'étant pas envisagée puisque faisant partie de la population de fait.

1) Répartition selon le sexe et la Région

Tableau I- POPULATION du SENEGAL- Par REGION et par SEXE.-

Région	Cap V.	Thiès	Fleuve	Casa-	Sénég.	Siné-	Ensemble
Sexe	§	§	§	§	§	§	§
S.mascul.	225300	208250	199639	252844	241206	58216	276709
S.Féminin	217980	218041	212316	253171	257181	61666	290816
Ensemble	443280	426291	411955	506015	498337	119882	567525

Dans l'ensemble, la population féminine est plus élevée que la population masculine. La proportion, pour le Sénégal, est de 103 personnes du sexe féminin pour 100 personnes du sexe masculin; c'est un phénomène qui se retrouve partout avec d'autant plus d'intensité que l'espérance de vie est élevée.

Seule la région du Cap-Vert a un nombre plus élevé de personnes du sexe masculin. Ceci est dû en particulier à la présence de Dakar, à l'apport de la main d'oeuvre des campagnes (personnes venant s'établir pour quelques années à Dakar mais n'y amenant pas leur famille), étudiants, apprentis plus nombreux du sexe masculin que du sexe féminin et enfin à la présence de jeunes recrues effectuant leur service militaire.

Tableau II- DENSITE de POPULATIONS par REGION

	Cap V.	Siné Saloum	Thiès	Fleuve	Casa Mance	Diourb.	Séné gal Oriental	Total Sénégal
Estimation administrative								
1958	603,9	21,3	47,9	5,1	13,8	11,1	2,3	11,4
Recensement								
1960-61	1073,3	23,7	64,8	9,5	17,6	14,5	2,0	15,1

La densité de population est évidemment la plus élevée dans la Région du Cap-Vert et dépasse nettement celle des autres régions.

Dans l'ensemble la population a augmenté par rapport aux estimations administratives de 1958 mais on ne peut en tirer d'indications puisque les chiffres de 1958 n'avaient qu'une valeur très approximative.

Par contre, on peut affirmer que la population du Sénégal Oriental a diminué puisque, malgré la sous-estimation antérieure, la densité de population est encore inférieure à celle de 1958, cela sans changement du surface habitée. (2,3 habitants au km² en 1958, 2,0 habitants au km² en 1960)

2) Répartition selon le Sexe et l'Age

La population du Sénégal dans sa structure par âge présente quelques particularités.

Tableau III- POPULATION du SENEGAL selon le SEXE et l'AGE

Tranche d'âge	0 à 5	6 à 13	14 à 19	20 à 59	60 & +	Total
Sexe masculin	332.654	299.073	122.931	621.179	86.327	1.462.164
Sexe féminin	332.835	272.802	134.988	689.693	80.903	1.511.121
Ensemble	665.489	571.875	257.919	1310.772	167.230	2.973.285

Tableau III bis- POURCENTAGE de la POPULATION selon le SEXE et l'AGE

Tranche d'âge	0 à 5	6 à 13	14 à 19	20 à 59	60 & +	Total
Sexe masculin	22,7	20,5	8,4	42,5	5,9	100,0
Sexe féminin	22,0	18,1	8,9	45,6	5,4	100,0
Ensemble	22,4	19,2	8,7	44,1	5,6	100,0

Dans la tranche 0 à 5 ans, la proportion d'éléments masculin et féminin sont à peu près égales alors qu'en général le nombre de garçons est toujours un peu plus élevée.

Dans la tranche de 6 à 13 ans l'élément masculin devient nettement prédominant ce qui est difficile à expliquer en l'état actuel du dépouillement.

Dans la classe active, par contre, l'élément féminin prend une soudaine ampleur qui, en général, est plus atténuée ; et dans la classe des 60 ans et +, alors que dans les pays européens l'élément féminin accentue sa prédominance, c'est ici l'élément masculin qui s'amplifie (100 hommes pour 94 femmes)

Dans l'ensemble, on peut considérer la population du Sénégal comme une population jeune : 22,4 % d'enfants de 0 à 5 ans et 19,2 % d'enfants de 6 à 13 ans.

Tableau IV. POPULATION des VILLES selon le SEXE et l'AGE

Tranche d'âge	0 à 5	6 à 13	14 à 19	20 à 59	60 & +	Total
Villes						
DAKAR						
Sexe Masculin	45.220	35.640	13.300	91.620	5.480	191.260
Sexe Féminin	43.720	86.100	18.600	99.940	5.080	183.440
Ensemble	88.940	71.740	31.900	171.560	10.560	374.700
THIES						
Sexe masculin	8.520	7.360	3.100	14.060	1.280	34.320
Sexe Féminin	8.360	6.940	3.380	14.640	1.500	34.820
Ensemble	16.880	14.300	6.480	28.700	2.780	69.140
KAOLACK						
Sexe Masculin	7.680	6.080	2.180	15.880	1.460	33.280
Sexe Féminin	8.020	6.280	3.260	17.300	1.420	36.280
Ensemble	15.700	12.360	5.440	33.180	2.880	69.560
ST. LOUIS						
Sexe Masculin	5.760	5.540	1.680	10.140	1.200	24.320
Sexe Féminin	5.860	4.900	2.300	10.000	1.460	24.520
Ensemble	11.620	10.440	3.980	20.140	2.660	48.840
NUFISQUE						
Sexe Masculin	5.220	5.740	2.160	10.060	1.380	24.560
Sexe Féminin	5.820	5.040	2.260	10.680	1.300	25.100
Ensemble	11.040	10.780	4.420	20.740	2.680	49.660
ZIGUINCHOR						
Sexe Masculin	3.740	2.640	1.360	6.920	500	15.160
Sexe Féminin	3.080	3.460	1.200	6.520	420	14.680
Ensemble	6.820	6.100	2.560	13.440	920	29.840
DIOURBEL						
Sexe Masculin	3.180	2.840	1.040	5.500	1.120	13.680
Sexe Féminin	2.560	2.940	1.460	6.740	1.180	14.880
Ensemble	5.740	5.780	2.500	12.240	2.300	28.560
LOUGA						
Sexe Masculin	1.820	1.920	560	2.840	560	7.700
Sexe Féminin	1.840	1.560	660	3.820	700	8.580
Ensemble	3.660	3.480	1.220	6.660	1.260	16.280
ENSEMBLE						
Sexe Masculin	83.280	69.680	26.020	161.120	13.660	353.760
Sexe Féminin	81.360	69.440	33.640	153.860	13.440	351.740
Ensemble	164.640	139.120	59.660	314.980	27.100	705.500

Tableau IV bis POURCENTAGE de la POPULATION des
VILLES selon le SEXE et l'AGE

Tranche d'âge						Total
	0 à 5	6 à 13	14 à 19	20 à 59	60 & +	
DAKAR						
Sexe Masculin:	23,6	18,6	7,0	47,9	2,9	100,0
Sexe Féminin :	23,8	19,7	10,1	43,6	2,8	100,0
Ensemble	23,7	19,2	8,5	45,8	2,8	100,0
THIES						
Sexe Masculin:	24,8	21,5	9,0	41,0	3,7	100,0
Sexe Féminin :	24,0	20,0	9,7	42,0	4,3	100,0
Ensemble	24,4	20,7	9,4	41,5	4,0	100,0
KAOLACK						
Sexe Masculin:	23,1	18,3	6,5	47,7	4,4	100,0
Sexe Féminin :	22,1	17,3	9,0	47,7	3,9	100,0
Ensemble	22,6	17,8	7,8	47,7	4,1	100,0
ST. LOUIS						
Sexe Masculin:	23,7	22,8	6,9	41,7	4,9	100,0
Sexe Féminin :	23,9	20,0	9,4	40,8	5,9	100,0
Ensemble	23,8	21,4	8,2	41,2	5,4	100,0
RUFISQUE						
Sexe Masculin:	21,2	23,4	8,8	41,0	5,6	100,0
Sexe Féminin :	23,2	20,1	9,0	42,5	5,2	100,0
Ensemble	22,2	21,7	8,9	41,8	5,4	100,0
ZIGUINCHOR						
Sexe Masculin:	24,7	17,4	9,0	45,6	3,3	100,0
Sexe Féminin :	21,0	23,5	8,2	44,4	2,9	100,0
Ensemble	22,9	20,4	8,6	45,0	3,1	100,0
DIORBEL						
Sexe Masculin:	23,2	20,8	7,6	40,2	8,2	100,0
Sexe Féminin :	17,2	19,8	9,8	45,3	7,9	100,0
Ensemble	20,1	20,2	8,8	42,9	8,0	100,0
LOUGA						
Sexe Masculin:	23,6	24,9	7,3	36,9	7,3	100,0
Sexe Féminin :	21,4	18,2	7,7	44,5	8,2	100,0
Ensemble	22,5	21,4	7,5	40,9	7,7	100,0
ENSEMBLE						
Sexe Masculin:	23,5	19,7	7,4	45,5	3,9	100,0
Sexe Féminin :	23,1	19,7	9,6	43,8	3,8	100,0
Ensemble	23,3	19,7	8,5	44,7	3,8	100,0

II - Les centres urbains.-

Huit grands Villes ont fait l'objet d'un recensement particulier à partir d'un taux d'échantillonnage uniforme = les communes de Dakar, Kaolack, Thiès, Rufisque, St. Louis, Ziguinchor, Diourbel et Louga quelques unes de ces villes avaient déjà été recensées autrefois : Diourbel en 1951 et 1956 Thiès en 1954, Ziguinchor en 1952 et Dakar en 1921, 1931, 1936, 1948 et 1955.

1) Répartition de la Population selon le Sexe et l'Age

Cette répartition est indiquée dans les tableaux IV et IV bis. Les faits remarquables sont les suivants :

- DAKAR = Un fait particulier s'inscrit dans la répartition par âge = dans la tranche des 20 à 59, la proportion des hommes est nettement plus élevée que celle des femmes (100 hommes pour 87 femmes) et cette disproportion se repercute sur l'ensemble de la population Dakaroise (100 hommes pour 96 femmes) Ceci est dû à l'énorme concentration administrative, industrielle et commerciale qui fait de Dakar un pôle d'attraction pour les ruraux sans travail.
- KAOLACK = L'étonnante disproportion entre hommes et femmes dans la tranche de 14 à 19 ans (149 femmes pour 100 hommes) ne peut être due qu'à un départ important des jeunes hommes de ces âges.
- ZIGUINCHOR = A l'exception de la tranche de 6 à 13 ans, l'élément féminin est moins important que l'élément masculin = On ne peut pourtant pas l'expliquer de la même façon que pour DAKAR.
- DIOURBEL = La population féminine est nettement plus élevée que la population masculine (109 femmes pour 100 hommes) - Cette différence est particulièrement marquée pour les tranches de 14 à 19 ans (140 femmes pour 100 hommes) et de 20 à 59 ans (123 femmes pour 100 hommes)
- LOUGA = Là encore une disproportion très nette existe entre les hommes et les femmes des classes de 14 à 19 ans (118 femmes pour 100 hommes) et de 20 à 59 ans (135 femmes pour 100 hommes)

Pour les deux dernières villes on peut remarquer que la proportion des éléments féminins de la classe active est supérieure à celle des éléments masculins. En fait, ces deux villes ne possèdent aucune industrie permettant à la population masculine active de s'y fixer ; elle préfère se rendre dans d'autres villes et en particulier DAKAR.

Pour l'ensemble de la zone urbaine, la population se répartit à peu près normalement à l'exception de la tranche des 14 à 19 ans ou l'élément masculin a été sous-estimé et l'élément féminin

sur-estimé. L'effet inverse se produit dans la tranche des 20 à 59ans.

La population urbaine, malgré le nombre d'adultes venant de la zone rurale, reste une population jeune avec 23,3 % d'enfants de moins de 6 ans et également une population qui constitue un important potentiel de main d'oeuvre avec ses 44,7 % de personnes de 20 à 59 ans.

2) Taux d'accroissement

Il est difficile de donner un taux d'accroissement de la population pour chacune des Villes ci-dessus.

En fait, on ne peut se baser sur un seul recensement pour le calculer. (Certaines Villes n'ayant même jamais été recensées auparavant).

Seule, la Ville de Dakar a fait l'objet de plusieurs recensements et, après ajustement de ceux-ci, le taux moyen d'accroissement est de 6 % par an.

Il faut signaler encore que la plupart de ces communes se sont agrandies par absorption de villages voisins depuis le recensement précédent et que l'apport de population en résultant, n'a pas toujours été négligeable, ce qui fausse quelque peu les comparaisons.-

EMPLOI

Les Statistiques de l'emploi et des salaires sont établies annuellement par la Direction du Travail et des lois sociales du Ministère du Travail et de la Fonction Publique. On ne dispose donc que des données relatives à l'année 1960 faute de statistiques trimestrielles sur l'année 1961.

Il est assez malaisé, là où existent de nombreux travailleurs saisonniers, de bien définir ce que l'on appelle un travailleur salarié permanent. Il existe un certain flou dans la définition qui va cependant en diminuant. Par ailleurs les résultats ci-après ne concernent pas les salariés de l'administration pour lesquels un recensement vient d'être effectué, qui est actuellement en cours d'exploitation.

Dans l'ensemble, surtout au cours des derniers mois de 1960 le niveau moyen de l'emploi a fléchi. On estime qu'en moyenne l'effectif au travail en 1960 a diminué d'environ 6.000 salariés par rapport à 1959. On peut penser qu'il s'agit là des effets de la rupture avec le Soudan. C'est certainement un peu vrai, l'étude du nombre des heures, ouvriers dans les industries manufacturières montre